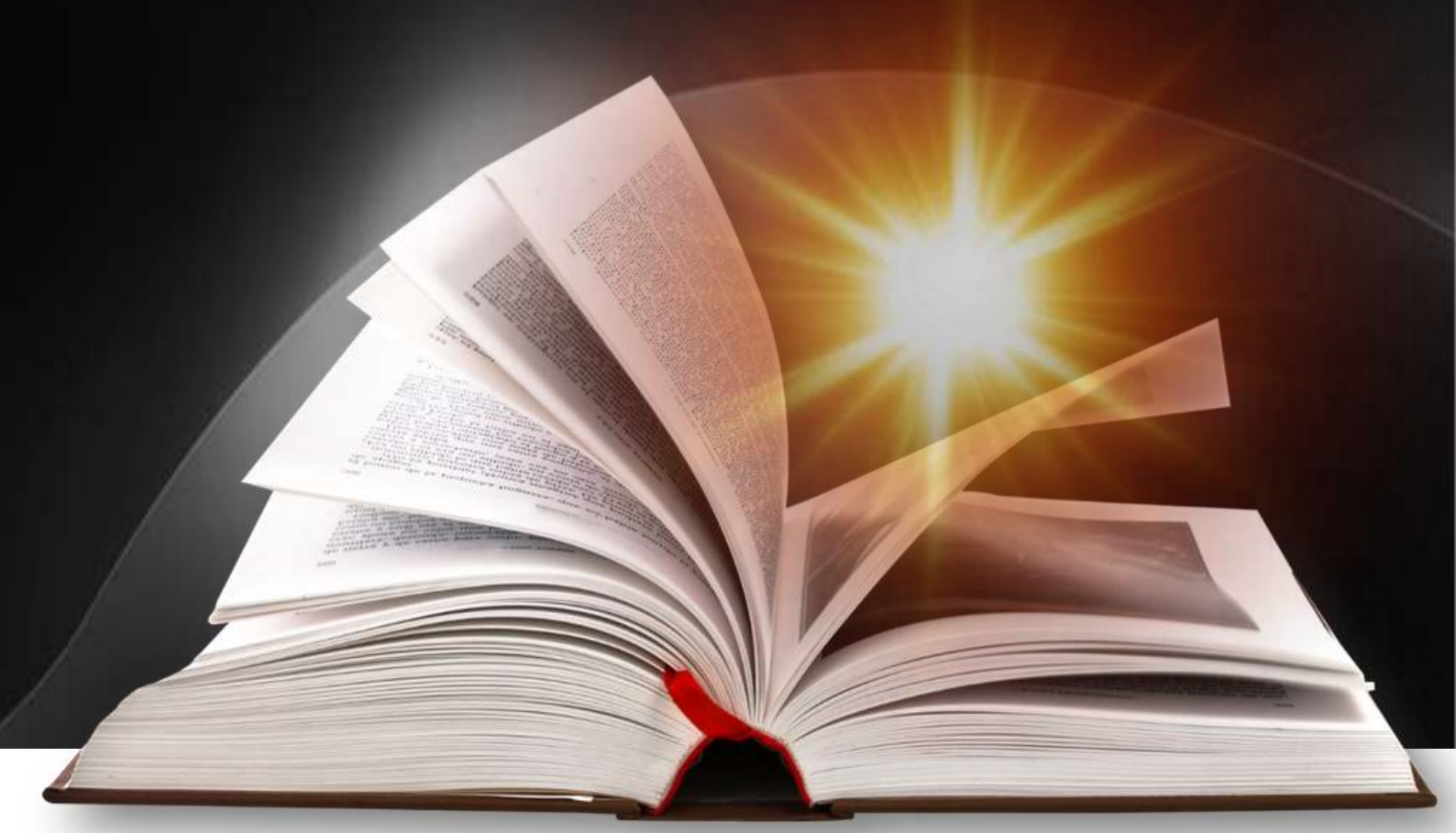
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°2, Mai - Août 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Stratégies de valorisation de la filière anacarde : un outil pour dynamiser l'économie locale dans la commune de Sinendé au Bénin

[Strategies for valorising the cashew nut value chain: a tool to revitalise the local economy in the commune of Sinendé, Benin]

ABITAN Regina Emeline
Université de Yaoundé 1/ Cameroun
Email : reineirene885@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense enthousiasme et une profonde conviction que nous vous invitons à explorer cet espace de réflexion, où la richesse de l'ingéniosité africaine se marie harmonieusement avec l'excellence académique, donnant naissance à une véritable symphonie de savoirs et d'innovations. Alors que le monde fait face à des défis multiples et complexes, la Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) se distingue comme un phare, éclairant les horizons inexplorés de la pensée africaine et universelle.

Nous vous convions à un voyage intellectuel unique, un périple au cœur de la créativité, de la réflexion et de l'engagement, où chaque page s'ouvre sur un monde en constante transformation. Dans cet espace de partage, les idées naissent souvent dans des contextes de résilience, de diversité et d'espoir, et elles y sont célébrées. Ces idées ne se contentent pas d'être le reflet des réalités africaines ; elles sont également le pont qui relie les cultures, reliant le local au global, le particulier à l'universel.

Dans ce numéro, les contributeurs mettent en lumière non seulement la science et l'innovation, mais aussi l'esprit de collaboration et de partage qui caractérise notre communauté de penseurs et de chercheurs venus de tous horizons. Ici, la rigueur scientifique se marie avec la passion, créant un espace vibrant où les voix des scientifiques résonnent, portées par l'engagement de ceux et celles qui œuvrent pour la transformation des sociétés. Les travaux présentés sont autant de témoignages d'un monde en perpétuelle évolution, où les perspectives croisées favorisent une compréhension plus profonde et plus nuancée des enjeux actuels.

À travers les pages de cette revue, le continent africain se dévoile dans toute sa complexité et sa diversité. Trop souvent perçu sous des prismes réducteurs, l'Afrique révèle ici ses multiples facettes, offrant ainsi un regard neuf et éclairant sur ses réalités. Chaque article,

chaque étude est une invitation à repenser ce que nous savons de l'Afrique et à redéfinir sa place dans le monde globalisé, tout en soulignant l'importance de ses contributions à la pensée mondiale.

Notre équipe éditoriale, soutenue par notre comité scientifique, s'engage à offrir une plateforme de qualité, où chaque publication est le fruit d'une collaboration enrichissante entre auteurs et évaluateurs. Ce processus de travail collectif assure non seulement la rigueur et la pertinence des contenus, mais aussi leur potentiel de transformation pour les sociétés africaines et au-delà.

Au fil de votre lecture, nous espérons que vous serez inspiré(e)s non seulement par la profondeur des réflexions et des analyses proposées, mais aussi par la mission qui guide notre revue : celle de positionner l'Afrique au cœur du discours mondial sur l'innovation et la recherche. Ensemble, construisons un avenir où la science africaine éclaire et inspire, non seulement les peuples africains, mais l'ensemble de l'humanité.

Rejoignez-nous dans cette aventure intellectuelle, et laissez-vous saisir par les innombrables possibilités offertes par un continent en effervescence créative et en quête d'un renouveau global.

Bonne lecture et bienvenue dans un monde de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun
- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo

- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo
- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso

- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Stratégies de valorisation de la filière anacarde : un outil pour dynamiser l'économie locale dans la commune de Sinendé au Bénin

[Strategies for valorising the cashew nut value chain: a tool to revitalise the local economy in the commune of Sinendé, Benin]

ABITAN Regina Emeline
Université de Yaoundé 1/ Cameroun
Email : reineirene885@gmail.com

Résumé

Le Bénin, en tant que pays en développement, continue de faire face à des défis significatifs liés à la pauvreté. Bien que le secteur agricole représente 36 % du produit intérieur brut (PIB), l'économie béninoise demeure fragile, largement dépendante de la monoculture du coton. Cette dépendance a incité les autorités à promouvoir la diversification agricole, avec une attention particulière portée à la filière anacarde. Cette étude explore les potentialités économiques et les opportunités offertes par cette filière dans la commune de Sinendé. Une enquête de terrain a été menée, impliquant la collecte de données quantitatives et qualitatives auprès d'un échantillon de 112 ménages agricoles, soit 1,6 % de la population totale, répartis équitablement à travers les quatre arrondissements de la commune. Des données secondaires issues de documents communaux et de publications scientifiques ont également été analysées. Les résultats révèlent que la production d'anacardes présente des avantages socio-économiques significatifs, bien que plusieurs obstacles persistent. L'étude identifie également des opportunités claires pour le développement futur de cette filière.

Mots-clés : Valorisation économique, filière anacarde, diversification agricole, développement économique.

Abstract

Benin, as a developing country, continues to grapple with significant challenges related to persistent poverty. Although the agricultural sector contributes 36% to the national gross domestic product (GDP), the Beninese economy remains vulnerable, heavily reliant on cotton monoculture. This dependency has prompted authorities to advocate for agricultural diversification, with particular emphasis on the cashew sector. This study aims to explore the economic potentials and opportunities presented by the cashew sector in the Sinendé commune. A field survey was conducted, collecting both quantitative and qualitative data from a sample of 112 farming households, representing 1.6% of the total population, evenly distributed across the four districts of the commune. Secondary data from municipal documents and scientific publications were also utilized. The findings reveal that cashew production offers significant socio-economic benefits, though several

bottlenecks persist. The study also identifies clear opportunities for the future development of this sector.

Keywords: Economic valorization, cashew sector, agricultural diversification, economic development.

0. Introduction

Le secteur agricole béninois, à l'instar de ceux de nombreux pays en développement, occupe une place centrale dans l'économie nationale. En 2022, il a contribué à hauteur de 26,6 % au PIB, enregistrant ainsi une progression de 4,8 % par rapport à l'année précédente (INStad-DSA, avril 2023). La production végétale, qui constitue le pilier de l'activité agricole, représente à elle seule 78,4 % de la valeur ajoutée du secteur primaire. Cela s'explique par les énormes potentialités de l'agriculture béninoise et les conditions agro-écologiques favorables et variées dont elle bénéficie (Akle, 2000). Néanmoins, cette activité repose essentiellement sur la culture du coton, laquelle constitue la seule véritable culture d'exportation, rendant ainsi l'économie béninoise vulnérable et dépendante d'un seul produit (Yabi, 1998).

Depuis les années 1990, la libéralisation progressive de l'économie béninoise a exacerbé les problèmes au sein de la filière cotonnière. Les défaillances de coordination entre les différents acteurs et les multiples dysfonctionnements sur le marché ont conduit à une chute des performances de cette filière. Pendant les années 2000, la situation s'est aggravée, marquée par des déficits récurrents, des problèmes d'approvisionnement en intrants et d'autres difficultés majeures (Borgui & Fabien, 2009). Cette crise a mis en évidence la fragilité d'une économie trop dépendante d'un seul produit d'exportation, compromettant par ailleurs la sécurité alimentaire des ménages (Renaudin, 2007).

Face à cette situation, le gouvernement béninois a exprimé une volonté claire de diversifier la production agricole. Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole du Bénin (PSRSA, 2023) souligne que la diversification agricole est impérative pour assurer un développement durable du secteur agricole. Ce développement passe par la préservation des ressources naturelles, l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des populations rurales. En ce sens, des actions prioritaires ont été définies pour encourager le développement de cultures d'exportation, parmi lesquelles la noix de cajou, reconnue pour sa qualité sur les marchés internationaux et pour laquelle la demande est en constante croissance (Akle, 2000).

La commune de Sinendé, identifiée parmi les zones écologiques favorables au Bénin, fait face à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Une étude menée par Egah et al. (2021) dans la

zone Sinendé-Bembéréké révèle qu'environ 26,4 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, tandis que 13,2 % connaissent une insécurité alimentaire modérée. Bien que Sinendé soit considérée comme une zone modérément adaptée à la production d'anacarde (Amanoudo et al., 2022), les planteurs y manifestent un vif intérêt pour la diversification de leurs sources de revenus par la culture de cet oléagineux.

La présente étude vise à évaluer les opportunités de développement de la filière anacarde dans la commune de Sinendé. Elle se propose d'analyser l'importance socio-économique de la culture de la noix de cajou dans cette région, d'identifier les principaux défis auxquels la filière est confrontée, et de proposer des solutions pour renforcer son développement et sa contribution à l'économie locale.

1. Méthodologie

Une étude documentaire approfondie a permis de rassembler des données secondaires issues de diverses recherches scientifiques portant sur des aspects spécifiques du présent sujet. Pour cela, des centres de documentation ainsi que des organismes spécialisés susceptibles de fournir des informations pertinentes ont été sollicités. Afin de compléter ces données, des entretiens composés de questions ouvertes ont été réalisés dans les quatre arrondissements de la commune de Sinendé, permettant de collecter des informations à la fois quantitatives et qualitatives.

Les unités d'observation de cette étude incluent les milieux physique, biologique et humain. L'échantillon a été constitué principalement à partir de la population active, en particulier les ménages agricoles. Sur un total de 7031 ménages agricoles répertoriés dans la commune de Sinendé (INSTAD, 2020), un échantillon représentant 1,6 % de cette population, soit 112 ménages, a été sélectionné. Ces ménages ont été équitablement répartis entre les quatre arrondissements de la commune. L'échantillon a été déterminé en utilisant la formule $T = M \times t$, où T représente la taille de l'échantillon, M le nombre total de ménages agricoles, et t le taux de sondage fixé arbitrairement à 1,6 %.

Cette méthodologie rigoureuse garantit une représentativité adéquate des différents aspects étudiés et permet d'obtenir une vision globale des conditions socio-économiques et environnementales des ménages agricoles dans la commune de Sinendé.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par Arrondissement et par village

Arrondissements	Villages	Ménages interrogés
Fo-Boure	Fo Boure	09
	Sakarou	07
	Serou	05
	Total	**21**
Sèkèrè	Sekere-maro	13
	Sekere-gando	08
	Yarra kouri	05
	Total	**26**
Sikki	Sikki gourou	**09**
Sinendé	Guessou bani	27
	Gnanro-bariba	18
	Lemanou	11
	Total	**56**
Total	10	112

Source : Données primaires (2024)

Le processus de sélection des ménages par localité a été rigoureusement conçu pour garantir une représentativité équilibrée et pertinente de l'échantillon. Premièrement, un équilibre géographique a été respecté, couvrant l'ensemble des zones de la commune afin d'éviter une concentration disproportionnée sur certaines régions. Le genre a également été pris en compte, assurant un rapport homme/femme équilibré parmi les ménages sélectionnés, ce qui est crucial pour refléter la dynamique démographique réelle. En outre, les ménages agricoles les plus influents de chaque arrondissement ont été privilégiés, en raison de leur rôle central dans les filières économiques locales. Un critère essentiel de sélection était que les ménages choisis soient des acteurs activement impliqués dans la filière agricole de la commune, garantissant ainsi leur pertinence pour les objectifs de l'étude. Ce processus a permis de constituer un échantillon diversifié et représentatif, reflétant fidèlement la complexité et la diversité du terrain.

L'observation directe, combinée à des entretiens semi-directifs, a favorisé l'établissement d'un climat de confiance propice à la collecte de témoignages authentiques et détaillés. Pour pallier le faible niveau d'alphabétisation des participants, la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) a été privilégiée. Cette approche, ancrée dans les réalités quotidiennes des paysans, a permis de collecter des données pertinentes en lien direct avec les objectifs de l'étude. En complément, des focus groups ont été organisés pour confronter les perspectives de différents acteurs, parfois aux intérêts divergents, dans une atmosphère détendue qui encourageait l'expression

libre et spontanée. Ces groupes étaient composés de 5 à 8 participants, optimisant ainsi la diversité des points de vue.

L'analyse des résultats a été réalisée à l'aide de la matrice SWOT (Strengths - Weaknesses - Opportunities - Threats), un outil stratégique puissant qui permet d'intégrer les facteurs internes et externes dans le développement d'une stratégie. Cette matrice a été déterminante pour identifier les forces et opportunités à maximiser, ainsi que les faiblesses et menaces à minimiser. L'utilisation de cet outil a contribué à l'élaboration de stratégies de développement économique adaptées aux spécificités de la commune de Sinendé, visant à renforcer son potentiel de croissance tout en atténuant les risques.

Tableau 2 : Matrice SWOT

Facteurs Internes	Facteurs positifs	Facteurs positifs
	Forces	**Faiblesses**
	Quels sont les avantages ?	Quels sont les obstacles ?
Facteurs externes	**Opportunités**	**Menaces**
	Quels sont les facteurs bénéfiques ?	Quels sont les facteurs nuisibles ?

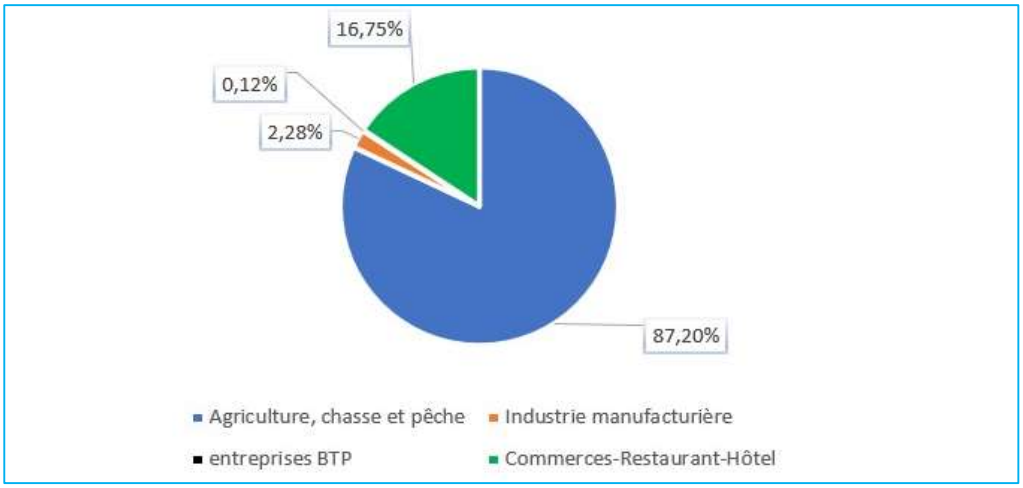
Source : Albert Humphrey, adapté par ABITAN

2. Résultats et discussion

2.1 Importance socio-économique de l'anacarde

La commune de Sinendé est fortement dépendante du secteur primaire, qui représente 87.2% de sa population active. L'agriculture, la pêche et la chasse sont les principales activités économiques de la commune, témoignant d'une économie rurale et traditionnelle. Le secteur secondaire, composé de l'industrie et de la construction, ne représente que 6.4% de la population active, tandis que le secteur tertiaire, incluant les services et le commerce, ne compte que 5.5%. Cette forte concentration dans le secteur primaire souligne la vulnérabilité de l'économie de Sinendé lorsque surviennent les aléas climatiques et les fluctuations des prix des produits agricoles.

Figure 1 : Répartition de la population active dans les différents secteurs d'activité



Source : INSTAD (2020)

Compte tenu des exigences écologiques de l'anacardier et pour une bonne production fruitière, les zones écologiques favorables actuellement identifiées au Bénin se situent entre les parallèles passant par Abomey au sud et celui joignant Natitingou à Gogounou au Nord.

Figure 2 : Carte d'aptitude climatique à la culture de l'anacardier au Bénin



Source : Lemaître, P., Bediye, P., & Ahouary, H. (2003)

La commune de Sinendé bénéficie aussi des conditions climatiques favorables à la culture de l'anacarde et dispose d'une grande superficie de terres cultivables comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 3 : Occupation du sol dans la Commune de Sinendé en 2010

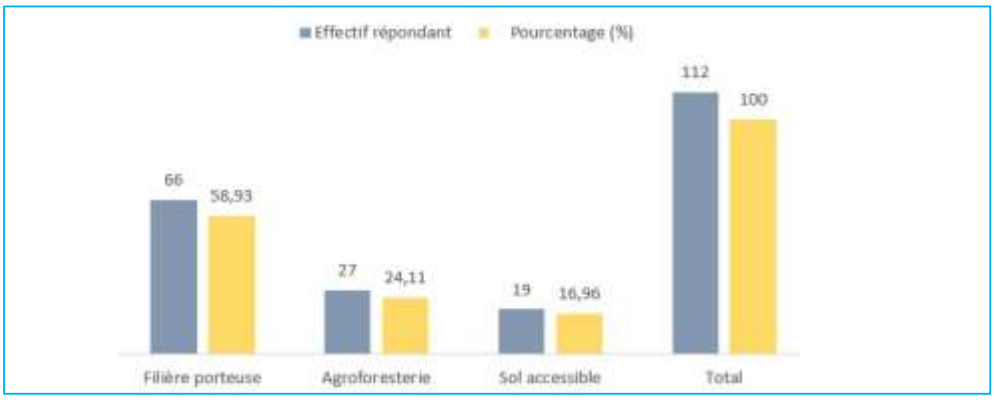
Type d'unités	Superficie en Ha	Superficie en %
Agglomération	1452	0,62
Forêt galerie	257	0,11
Forêt dense semi décidue	361	0,15
Forêt claire et savane boisée	1835	0,78
Savane saxicole	322	0,13
Savane arborée et arbustive	138394	58,73
Savane à emprise agricole	535	0,23
Mosaïque de cultures et de jachères	92496	39,25
Total	**235652**	**100**

Source : Djohy G., et al. (2016)

Les savanes arborée et arbustive représentent 58,73 % de la superficie totale, tandis que la forêt claire et la savane boisée constituent 0,78 % et la mosaïque de cultures et de jachères s'élève à 39,25 %. L'ensemble de ces trois types d'unités couvrent 98,76 % de la superficie totale indiquant ainsi un environnement propice à la culture de l'anacardier. Certaines zones potentiellement favorables, telles que la forêt dense semi-décidue (0,15 %) et la savane à emprise agricole (0,23 %), bien que représentant une part relativement faible de la superficie totale, pourraient également être valorisées pour la culture de l'oléagineux, sous réserve que les conditions pédologiques et climatiques soient adéquates. En revanche, l'agglomération (0,62 %), la forêt galerie (0,11 %) et la savane saxicole (0,13 %), ne sont pas adaptées au développement de cette culture en raison de leurs caractéristiques peu propices, telles que l'urbanisation, l'humidité excessive et la présence de roches. La commune de Sinendé compte également 63 forêts communautaires installées par les communautés avec l'appui de APIC ONG. Diverses essences forestières y sont plantées par les promoteurs et le déboisement est strictement interdit car le phénomène de la déforestation s'observe non seulement dans les espaces cultivés mais aussi dans les deux forêts classées. Une stratégie de développement de cette filière pourrait s'appuyer sur l'extension des superficies plantées en anacardiers, notamment dans les zones de forêt claire, savane boisée et savane arborée, l'intensification de la production sur les zones déjà cultivées (mosaïque de cultures et de jachères) et l'aménagement et la sécurisation foncière des terres disponibles pour faciliter les investissements des producteurs.

Les planteurs montrent un engouement croissant à diversifier leurs sources de revenus par la production de noix de cajou, soutenu par l'existence de marchés et de circuits commerciaux propices à l'écoulement des produits. Les raisons de cet engouement se présentent comme suit :

Figure 3 : Raisons de l'intérêt porté à la culture de l'anacarde

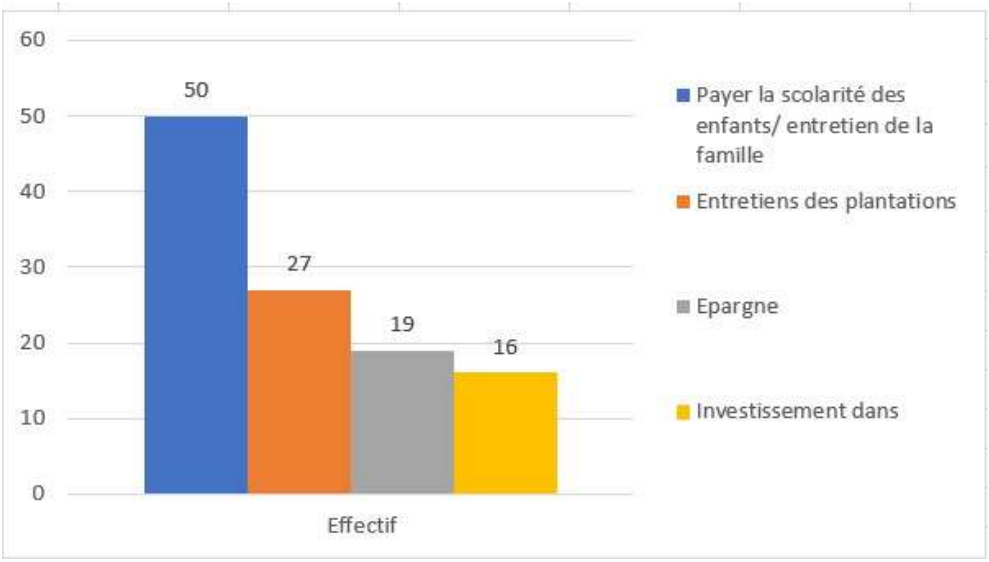


Source : Données primaires (2024)

Avec 70,67% des réponses, la majorité des producteurs considèrent la culture d'anacarde comme une filière porteuse. Cela indique que la demande et les perspectives de marché pour les noix de cajou sont perçues comme favorables et les producteurs sont convaincus du potentiel économique de cette culture. Pour l'agroforesterie, 18,67% des enquêtés voient dans cette culture un intérêt. Ce qui suggère que les producteurs apprécient les avantages environnementaux et la complémentarité de cette culture pérenne avec d'autres productions. L'accessibilité des sols apparaît comme un facteur moins déterminant dans le choix de cette culture car, seulement 10,66% des producteurs ont mentionné l'accessibilité des sols comme motivation. Cela peut s'expliquer par le fait que la disponibilité des terres cultivables n'est pas un facteur limitant majeur dans la zone d'étude. Les producteurs sont davantage attirés par le potentiel économique et agroforestier de la culture d'anacarde (même si ce secteur est très peu connu des populations) que par la facilité d'accès aux terres.

Il convient dès lors de s'intéresser à la manière dont les producteurs utilisent les revenus générés par cette ressource.

Figure 4 : Usage des revenus issus de la production d'anacardiers



Source : Données primaires (2024)

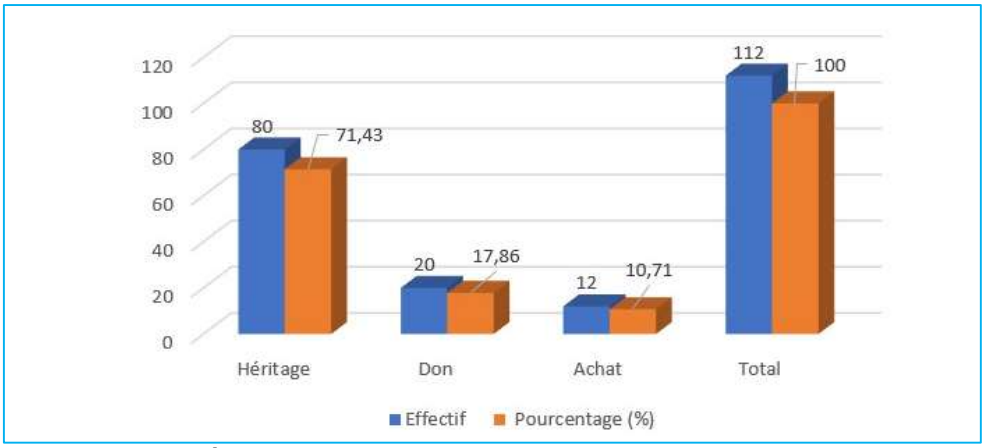
Ce graphique renseigne sur les principales affectations des revenus générés par les producteurs d'anacarde. On constate ainsi que la priorité va en premier lieu au paiement de la scolarité des enfants et à l'entretien de la famille, avec 50% du budget y étant consacré. Viennent ensuite les dépenses liées à l'exploitation des plantations, qui mobilisent 27% des ressources. L'épargne représente quant à elle 19% des revenus, témoignant d'une volonté de ces producteurs de se constituer un matelas financier pour faire face aux aléas. Enfin, 16% du budget est investi dans le développement et la modernisation des outils de production. Cette répartition des flux financiers illustre une gestion avisée visant à concilier les besoins immédiats du foyer, le maintien de l'outil de travail et la préparation de l'avenir dans une logique de pérennisation et de consolidation progressive de l'activité.

Cette judicieuse utilisation des revenus tirés de la culture de l'anacarde conduit naturellement à s'interroger sur le mode d'acquisition des terres nécessaires à cette production.

Bien que les terres de la commune de Sinendé soient légalement reconnues comme propriété de l'État, elles appartiennent de facto aux premiers occupants de ces lieux. Ceux-ci se les transmettent par voie héréditaire, leur conférant ainsi un statut de propriétaires coutumiers. En outre, la gestion de ces terres relève bien souvent de l'autorité des chefs traditionnels et des responsables familiaux, lesquels procèdent, le cas échéant, à des attributions moyennant une contrepartie financière. Cette situation reflète la prégnance du régime foncier coutumier dans cette commune, où les droits d'usage et

de disposition des terres demeurent largement régis par les normes ancestrales, en dépit de la prééminence juridique du domaine public national. Ce modèle traditionnel de faire-valoir de la terre s'avère ainsi coexister, non sans tensions, avec le cadre légal étatique.

Figure 5 : Mode d'acquisition des terres



Source : Données primaires (2024)

D'après ce graphique, le mode d'acquisition le plus important des terres reste l'héritage. Pour éviter les situations conflictuelles, la commune a opté pour les documents légaux justificatifs quel que soit le mode d'acquisition des terres.

2.2 Principaux défis de la filière

La filière anacarde au Bénin en général, regroupe une pléiade d'intervenants aux rôles complémentaires. Cependant, dans la commune de Sinendé, elle met principalement en action, les producteurs et les commerçants.

Les producteurs, qui cultivent souvent des anacardiers à petite échelle, constituent le socle de cette production. La plupart des plantations sont la propriété de paysans qui, individuellement, utilisent des semences provenant de récoltes antérieures ou de pépinières. Grâce à un entretien soigné, incluant des techniques telles que le fauchage, le sarclage, la coupe d'éclaircie et la fertilisation, ces agriculteurs parviennent à obtenir des rendements variables. Leur travail repose sur des outils simples, tels que la houe et le coupe-coupe, et la main-d'œuvre utilisée est majoritairement familiale, ce qui souligne l'importance du travail collectif dans cette activité. Lors de la récolte, la collecte des noix tombées est effectuée par le producteur et sa famille, qui les conditionnent ensuite dans des sacs de 80 kg pour la vente. Cependant, l'absence d'expertises techniques et d'un suivi adéquat des pratiques culturales entrave leur capacité à améliorer la qualité des noix, laquelle ne correspond pas toujours aux normes requises par les

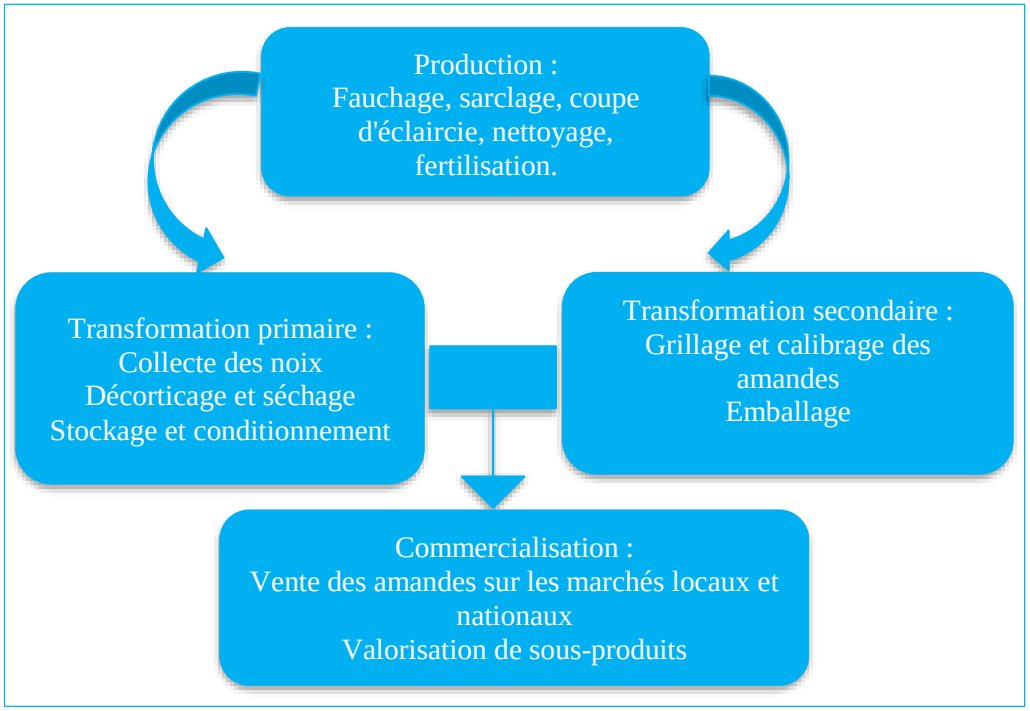
acheteurs, compromettant ainsi leur rentabilité et la pérennité de cette filière prometteuse. Le coût des intrants constitue une préoccupation persistante pour les acteurs de la filière anacarde. En conséquence, de nombreux producteurs peinent à récupérer les investissements réalisés dans cette culture. Par ailleurs, le prix de vente des noix d'anacarde reste mal établi, ce qui complique leur commercialisation. Actuellement, les tarifs oscillent entre 200 et 600 francs CFA par kilogramme. Certains intermédiaires offrent des solutions de préfinancement aux agriculteurs, en échange de sacs de 100 kilogrammes lors de la récolte, à des prix variant de 200 à 300 francs CFA le kilogramme. Cependant, pour la campagne de cette année, le gouvernement a fixé un prix plancher à 400francs CFA. Ces dynamiques tarifaires témoignent de la vulnérabilité du marché de la noix de cajou face aux variations saisonnières, tout en mettant en lumière les efforts des autorités pour encadrer les échanges et garantir des revenus stables aux producteurs.

Sur le plan commercial, la noix de cajou se négocie principalement au kilogramme, avec des commerçants qui assurent son acheminement vers les différents marchés nationaux. Toutefois, il arrive que les acheteurs imposent leurs prix aux producteurs, exploitant ainsi leur situation de vulnérabilité. Pour remédier à cette problématique, un arrêté ministériel régissant la commercialisation des noix de cajou a été promulgué en 2017. Cet arrêté stipule que la commercialisation intérieure des noix de cajou par les acteurs concernés doit être précédée d'un agrément délivré par le Ministre chargé du Commerce, après consultation du Comité de Suivi de la Campagne. Les acheteurs interviennent à la fois au niveau départemental et national, écoulant les noix de cajou sur les marchés des grandes villes telles que Parakou, Bohicon, Djougou et Cotonou. Auparavant, les acheteurs, majoritairement des particuliers, se rendaient directement sur place pour récupérer les noix destinées à Cotonou, une pratique qui a évolué au cours des dix dernières années. Actuellement, ces acheteurs sont souvent affiliés à la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB).

Les organisations professionnelles dans le secteur de l'anacarde sont presque inexistantes. Celles qui ont été créées, généralement dans le cadre de projets de développement, tendent à entrer en léthargie ou à disparaître une fois ces projets achevés. Quelques associations de producteurs d'anacarde se trouvent dans certains villages et s'efforcent de se structurer en Unions, notamment à travers les Coopératives Villageoises des Producteurs d'Anacarde (CVPA) et l'Union Communale des Producteurs d'Anacarde (UCPA). La coopérative Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde du Borgou - Alibori (URCPA-BACOOP-CA) joue un rôle essentiel en soutenant la production et la commercialisation des noix brutes de cajou puis en veillant à établir des prix incitatifs pour les producteurs. Des organismes tels que TACOFID et ProfinA GZ apportent également leur expertise technique et financière aux agriculteurs de la commune.

L'interaction de ces différents acteurs, tant publics que privés, souligne l'importance cruciale de cette filière pour l'économie communale.

Figure 6 : Structuration de base de la filière anacarde

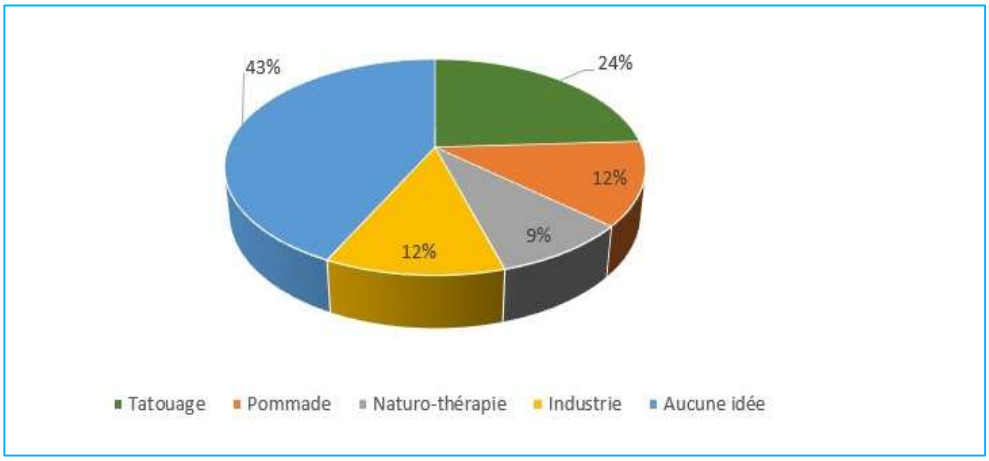


Source : ABITAN (2024)

Dans la commune de Sinendé, la filière anacarde souffre d'un nombre limité d'acteurs, ainsi que d'une structuration très faible des intervenants, tant au niveau de la production que de la commercialisation. La transformation industrielle des noix de cajou est inexistante. Il y a une faible organisation professionnelle structurée et le soutien technique et financier est insuffisant pour accompagner le développement de chaque maillon de la filière.

Telles ses multiples appellations, l'anacarde est nanti d'une large variété d'usages. En effet, la majeure partie de son arbre est exploitable que ce soit son bois, ses fruits, ses amandes, son baume, etc. De tous ses produits, seules les noix brutes font l'objet de transaction dans la commune de Sinendé. Il a été demandé aux personnes interrogées quels usages pourraient être faits des différents sous-produits issus de la filière de l'anacardier. Les réponses recueillies à ce sujet se sont avérées plurielles, comme l'illustre le graphique ci-joint.

Figure 7 : Connaissance de l'usage des dérivées de l'anacarde



Source : Données primaires (2024)

Les résultats de l'enquête menée révèlent une connaissance encore parcellaire des multiples usages potentiels des différents sous-produits issus de la culture de l'anacardier. En effet, si le tatouage apparaît comme l'application la mieux identifiée, représentant 43% des réponses, d'autres voies de valorisation telles que la cosmétique à base de pommades ou les vertus de la naturo-thérapie ne sont évoquées que par 12% des personnes interrogées. De même, seuls 9% des sondés mentionnent des débouchés de nature industrielle. Fait notable, près d'un quart des répondants déclarent ne disposer d'aucune idée sur les possibilités offertes par la transformation des dérivés de l'anacarde. Ces éléments soulignent la nécessité d'interventions stratégiques pour renforcer la filière anacarde à Sinendé.

Ces défis cumulés soulignent l'urgence d'une intervention structurée pour revitaliser cette filière prometteuse.

2.3 Perspective de valorisation de la filière anacarde à Sinendé

La mise en œuvre de certaines stratégies efficaces peut accroître la compétitivité de la filière anacarde et assurer de meilleures retombées économiques pour les populations de la commune de Sinendé. C'est pour cela qu'il faut de manière primordiale :

- Améliorer la production et la productivité de l'anacarde à travers l'intensification et la vulgarisation des techniques de production.
- Renforcer l'organisation et la coordination des acteurs de la filière.
- Développer la transformation locale en encourageant la création d'unités de transformation et en valorisant les sous-produits.

- Améliorer la commercialisation en renforçant les capacités des acteurs et en facilitant l'accès aux marchés.
- Mobiliser les financements et les appuis techniques nécessaires pour soutenir les investissements dans la filière.

3. Conclusion

La filière anacarde, contrairement aux céréales et au coton, n'a longtemps constitué qu'une activité marginale à Sinendé, sans impact notable sur l'économie locale. Son adoption progressive par les paysans inspirés par des expériences réussies ailleurs et par la volonté de l'Etat béninois, marque un tournant vers une diversification des cultures et une exploration de nouvelles opportunités économiques. Elle peut contribuer de façon substantielle à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à la réduction de la pauvreté dans cette localité si les nombreuses défaillances liées d'une part à la faiblesse des infrastructures de stockage, de transformation et la prédominance des circuits informels de commercialisation sont palliées d'une part, puis d'autre part, s'il y a une bonne coordination entre les différents acteurs.

4. Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail, à divers niveaux. Mes premiers remerciements s'adressent au Professeur YABI Ibouraïma, dont l'intérêt pour cette modeste recherche a été déterminant. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance particulière à M. ODJO Zinsou Cosme, dont les conseils éclairés et le soutien inestimable ont été essentiels tout au long de ce processus, ainsi que pour les sacrifices qu'il a consentis. Je remercie également les Messieurs ADAGBE Hyppolite, BERI BIO Ézéchiel, ainsi que l'ensemble de l'équipe d'enquêteurs. Enfin, je souhaite saluer et remercier la Mairie, les villageois, ainsi que les organismes d'appui technique et financier pour les précieuses informations qu'ils ont fournies, contribuant ainsi à la fiabilité de cette recherche.

5. Bibliographie

Akle, J. (2000, mars). *Cultures d'exportation et diversification agricole : Contribution à l'élaboration du schéma directeur du secteur du développement rural*. Ministère du Développement Rural, PNUD/FAO. https://www.hubrural.org/IMG/pdf/benin_sddr_rapport_cult_export_diversification.pdf

Amanoudo, M.-J., Wedjangnon, A. A., Dossou, J., & Ouinsavi, C. A. I. N. (2022). Caractérisation des pratiques culturales et de gestion des plantations d'anacardiers (*Anacardium occidentale* L.) au Bénin. *Agronomie Africaine Spécial, 34*(1), 69-79. https://www.ajol.info/index.php/aga/article/view/229512

Borgui, Y., & Fabien, A. (2009, octobre). *Normes, institutions et configurations politiques dans les réformes des filières cotonnières en Afrique de l'Ouest : Cas du Bénin*. Background Paper Volume 1, Afrique : pouvoir et politique, Centre pour les Études Africaines (CAS) de l'Université de Floride, LASDEL (Niamey), LARES (Cotonou) et Overseas Development Institute (Londres). https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08b46e5274a27b2000a6b/app-background-paper-5-borgui-yerima-fabien-affo.pdf

Direction de la Statistique Agricole (DSA). (2023, avril). *Indicateurs macro-économiques du secteur agricole 2022*. MAEP. https://apidsa.agriculture.gouv.bj/public/storage/uploads/slc6wOdwBbruONpk8v7lGKr8VFpCMGkj2DIxxwAo.pdf

Djohy, G. L., Totin, V., & Kinzo, N. E. (2016). Dynamique de l'occupation du sol et évolution des terres agricoles dans la commune de Sinendé au Nord-Bénin. *Cahiers du CBRST, 9*, 101-117. https://hal.science/hal-01567316/file/Djohy%20et%20al..pdf

Egah, J., El Ghazi, I., Baco, M. N., & Kestemont, M.-P. (2021). Genre et pouvoir de prise de décision du type et de l'heure de repas : implications pour la sécurité alimentaire des ménages au Nord-Bénin (Afrique de l'Ouest). *European Scientific Journal, ESJ, 17*(33), 241. https://www.researchgate.net/publication/354982772_Genre_et_pouvoir_de_prise_de_decision_du_type_et_de_l'heure_de_repas_implications_pour_la_securite_alimentaire_des_menages_au_Nord-Benin_Afrique_de_l'Ouest

Hervé, N. (2017, 3 février). *Arrêté fixant les modalités sur la commercialisation des noix de cajou*. AGROBENIN. https://www.agrobenin.com/arrete-fixant-les-modalites-sur-la-commercialisation-des-noix-de-cajou/

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INStaD). (2020). *Tableau synoptique des indicateurs socio-démographiques : Base de données sur la dynamique démographique, l'état de la population et les facteurs de développement socio-économique dans les Communes et départements du Bénin*. https://instad.bj/images/docs/insaestatistiques/demographiques/Tableau%20synoptique%20des%20indicateurs%20socio-d%C3%A9mographiques.xlsx

Lemaître, P., Bediye, P., & Ahouari, H. (2003, octobre). *Diagnostic global de la filière anacarde au Bénin*. Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Projet d'Amélioration et de Diversification des Systèmes d'Exploitation (PADSE), Financement AFD. https://hubrural.org/IMG/pdf/benin_diagnostic_filiere_anacarde_padse.pdf

Renaudin, C. (2007). *Étude sur la vulnérabilité du paysannat cotonnier dans la région Est du Burkina Faso*. Université Paul Valéry – Montpellier 3, Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM). https://hubrural.org/IMG/pdf/bf_etud_vulnerabl_paysana_coton_region_est.pdf

Yabi, J. (1998). *Étude socio-économique comparative des systèmes de production du coton et du manioc en relation avec l'exploitation durable de la terre au Bénin* (Thèse d'ingénieur agronome). FSA/UNB.